

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI272 Compléments d'anglais			
Code	TESI2B72	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sara COOPER (sara.cooper@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le complément d'anglais de bloc 2, destiné aux étudiants de la formation I², vise à renforcer le bagage en anglais général et professionnel des étudiants. L'accent sera mis sur la pratique de l'oral, bien que les compétences écrites, la compréhension à la lecture et à l'audition soient également travaillées. Des mises au point grammaticales seront faites, selon les besoins.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 Communiquer avec les collaborateurs

- 1.2 Utiliser des moyens de communication adéquats en fonction du public visé afin de rendre son message univoque.

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable, en anglais, de :

- mener une conversation générale de façon fluide (compréhension et expression orale) ;
- mener un court exposé sur un thème au choix en lien avec la formation ;
- réaliser un support judicieusement conçu et soutenant la communication ;
- démontrer sa connaissance en anglais des affaires.

A l'oral, l'étudiant devra s'exprimer en :

- communiquant efficacement avec son interlocuteur/public ;
- appliquant correctement les principes syntaxiques et grammaticaux de base en langue anglaise ;
- employant le vocabulaire spécifique adéquat et des structures grammaticales et syntaxiques de base, en faisant un nombre d'erreurs limité. Une communication est considérée comme efficace et réussie si les erreurs n'entravent pas le message (seuil des 50% à atteindre) ;
- démontrant sa capacité à participer à des échanges spontanés en langue anglaise (compréhension à l'audition et expression orale).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TESI2B72A Compléments d'anglais

16 h / 2 C

Contenu

Le cours se fonde sur des textes et vidéos à caractère général, technologique et économique, visant à être utilisés pour entraîner l'expression orale prioritairement. Selon les besoins et les demandes, des exercices de révision et d'approfondissement de certains principes grammaticaux et syntaxiques. Le cours sera également nourri par l'apport et la contribution des étudiants (en textes, vidéos et courts exposés).

- Dossiers et présentations à connotation scientifique et professionnelle (vidéo et textes)
- Activités de compréhension à la lecture et à l'audition
- Activités de discussion
- Rédaction d'articles de blog
- Apprentissage de vocabulaire des affaires

Selon les contraintes sanitaires, le cours se fera soit en mode distanciel (Teams), de façon synchrone et asynchrone ; soit en mode hybride (le cours alternera entre travail selon le mode distanciel et séances en présentiel où l'accent sera mis sur la discussion) ; soit en présentiel avec la réalisation de la grande majorité des activités prévues en classe.

Démarches d'apprentissage

Tables de conversation

Présentations orales

Travail en autonomie

Séances d'exercices

Jeux de rôle et jeux de société

Evaluation formative (par les pairs également)

Blog de classe et individuel

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative, exercices, interactions en classe ou en ligne

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Ressources distribuées en classe et postées sur Moodle Connected

Travaux réalisés par les étudiants

Articles et vidéos à caractère général ou scientifique

Site pechakucha.org

Jeux : Apples to Apples, Taboo, Nonsense, Time's Up,...

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation continue sur la présence, la participation active au cours (en ligne ou en présence), la réalisation des tâches et travaux demandés et leur qualité (60%, partiellement récupérable, report partiellement automatique au Q3). Selon les contraintes sanitaires, soit tout se fera en distanciel (Teams), soit une partie pourra se faire en classe.
- Evaluation orale en fin de module sous la forme d'une discussion (table ronde) en petits groupes sur un thème tiré au sort et en lien avec les sujets vus en classe (40% de l'évaluation finale). Selon les contraintes

sanitaires, l'examen final se fera soit en présentiel, soit en distanciel (Teams).

- En cas de manquement grave, comme la non présentation des travaux d'évaluation continue, l'AA ne pourra être validée.
- Au Q3, seule(s) la (les) partie(s) en échec est (sont) à représenter.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	60	Evc	30
Période d'évaluation			Exo	40	Trv + Exo	70

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral, Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Un étudiant ayant déjà suivi le cours et ayant échoué lors d'une année antérieure doit représenter toutes les parties du cours.

La langue de communication en classe et d'évaluation est l'anglais.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).